

Fiche de dépôt de projet : expérimentation article L401.1 ou action innovante

Pôle académique recherche, développement, innovation, expérimentation
(PARDIE)

Année scolaire 2016-2017

Rectorat

Pôle académique Recherche
Développement Innovation et
Expérimentation (PARDIE)

Dossier suivi par les CARDIE :

Marie-Christine CLERC-GEVREY
IA-IPR d'allemand
marie-christine.clerc-gevrey@ac-besancon.fr

Nicolas MAGNIN
IA-IPR de Mathématiques
Nicolas.magnin@ac-besancon.fr

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

IA-IPR/BT

<p>ANTERIORITE</p>	<p>Première demande : <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Reconduction : <input type="checkbox"/></p> <p>Intitulé de l'action en cours :</p> <p>Année de la contractualisation de l'action avec le PARDIE :</p>
<p>FICHE D'IDENTITE DU PROJET</p>	<p>Intitulé de l'action : P.I.R.A.T.E</p> <p>Etablissement(s)</p> <p>Courriel : ce.0251208c@ac-besancon.fr</p> <p>Téléphone : 03 81 80 07 22</p> <p>Collège connecté : <input checked="" type="checkbox"/></p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : BEISSER-VOIGNIER Cécile</p> <p>Adresse électronique du coordonnateur : cecile.beisser-voignier@ac-besancon.fr</p>
<p>DESCRIPTIF DE L'ACTION (10 lignes maximum)</p>	<p>PIRATE : Projet Innovant pour la Réconciliation avec les Apprentissages de Tous à l'Ecole.</p> <p>Enjeux : lutter contre le décrochage scolaire, modifier les pratiques pédagogiques et éducatives pour mieux accompagner les élèves sanctionnés afin de prévenir toutes les formes d'exclusions et en particulier les exclusions institutionnelles (cours, classe, EPLE...) dans un souci d'amélioration collective du climat scolaire au sein de l'EPLE.</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>-Pas de moyens spécifiques pour traiter les dysfonctionnement comportementaux;</p> <p>-Des élèves en situation de rupture avec les apprentissages et potentiellement décrocheurs</p> <p>- 'récidivistes'</p> <p>- bilan vie scolaire lourd en terme de sanctions et punitions</p> <p>Exclusions temporaires de l'EPLE : 106 (42 élèves concernés de la 6ème à la 3ème)</p> <p>Exclusions temporaire de la classe : 38 (34 élèves concernés)</p> <p>Exclusions de cours : 1100 (152 élèves concernés de la 6ème à la 3ème)</p>
<p>THEMATIQUE DU PROJET</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Persévérance scolaire</p> <p><input type="checkbox"/> Alliance éducative</p> <p><input type="checkbox"/> Evaluation</p> <p><input type="checkbox"/> Organisation du travail personnel de l'élève (espaces et temps d'apprentissage)</p> <p><input type="checkbox"/> Liaisons école/collège et collège/lycée</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Vivre ensemble</p> <p><input type="checkbox"/> Autre. Préciser :</p>

<p>OBJECTIF(S)</p>	<p>Objectifs visés</p> <ul style="list-style-type: none"> - amélioration des résultats aux examens (DNB, CFG) principalement pour les PCS défavorisés. - amélioration du climat scolaire et du vivre ensemble - Lutte contre le décrochage scolaire - Prévention des exclusions. <p>Pour le collège, préciser en quoi l'action contribue à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :</p> <p>Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit (lors des entretiens)</p> <p>Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du travail personnel (lors de la récupération des heures de cours manquées) - Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information <p>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres (lors des entretiens) - La règle et le droit - Réflexion et discernement - Responsabilités individuelles et collectives <p>Préciser les axes de la réforme du collège dont l'action relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <input type="checkbox"/> renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux en combinant des apprentissages théoriques et pratiques - <input checked="" type="checkbox"/> tenir compte des spécificités de chaque élève pour permettre la réussite de tous - <input type="checkbox"/> donner aux collégiens de nouvelles compétences adaptées au monde actuel ; - <input checked="" type="checkbox"/> faire du collège un lieu d'épanouissement et de construction de la citoyenneté, une communauté où l'expérience individuelle et l'activité collective sont privilégiées.
	<p>Effets escomptés</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves et leurs acquis -meilleurs résultats scolaires, diminution du décrochage scolaire et de l'absentéisme -meilleure estime de soi et développement du sentiment d'appartenance <ul style="list-style-type: none"> - la pratique des enseignants - prise en compte de la dimension éducative de leur mission - changement de posture par rapport à l'élève en difficultés ou décrochage <ul style="list-style-type: none"> - sur l'établissement ou l'école - Diminution des incidents vie scolaire, du taux de récurrence des exclusions de cours, temporaires ou définitives. - Amélioration du climat scolaire
<p>MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PREVUE</p>	<p>Élèves impliqués Nombre : 540 Nombre de classes et niveaux des classes : 26</p> <p>Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire...) : t</p> <p>Apprentissages visés en termes de connaissances/compétences/attitudes</p> <p>Domaine 1 : L'élève parle, communique, argumente à l'oral de</p>

façon claire et organisée ; il adapte son niveau de langue et son discours à la situation, il écoute et prend en compte ses interlocuteurs. L'élève s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée. Il utilise à bon escient les principales règles grammaticales et orthographiques .

Domaine 2 : L'élève se projette dans le temps, anticipe, planifie ses tâches. Il gère les étapes d'une production, écrite ou non, mémorise ce qui doit l'être. Il met en oeuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation de ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes, la gestion de l'effort.

Il comprend le sens des consignes. Il sait identifier un problème, s'engager dans une démarche de résolution, mobiliser les connaissances nécessaires, analyser et exploiter les erreurs, mettre à l'essai plusieurs solutions, accorder une importance particulière aux corrections.

Domaine 3 : L'élève exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis.

Il exploite ses facultés intellectuelles et physiques en ayant confiance en sa capacité à réussir et à progresser.

L'élève apprend à résoudre les conflits sans agressivité, à éviter le recours à la violence grâce à sa maîtrise de moyens d'expression, de communication et d'argumentation. Il respecte les opinions et la liberté d'autrui, identifie et rejette toute forme d'intimidation ou d'emprise. Apprenant à mettre à distance préjugés et stéréotypes, il est capable d'apprécier les personnes qui sont différentes de lui et de vivre avec elles. Il est capable aussi de faire preuve d'empathie et de bienveillance.

L'élève comprend et respecte les règles communes, notamment les règles de civilité, au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement, qui autorisent et contraignent à la fois et qui engagent l'ensemble de la communauté éducative. Il participe à la définition de ces règles dans le cadre adéquat. Il connaît le rôle éducatif et la gradation des sanctions ainsi que les grands principes et institutions de la justice.

L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité de ses actes.

L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis-à-vis d'autrui. Il respecte les engagements pris envers lui-même et envers les autres, il comprend l'importance du respect des contrats dans la vie civile. Il comprend en outre l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire (actions et projets collectifs, instances), d'avoir recours aux outils de la démocratie (ordre du jour, compte rendu, votes notamment) et de s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement.

L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en oeuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action ; il prépare ainsi son orientation future et sa vie d'adulte.

Modalité de communication de ces apprentissages aux élèves

Lors de la première rencontre avec l'élève et au moment de l'explicitation de la sanction. Peut aussi se poursuivre lors de l'entretien bilan /

	<p>accompagnement.</p> <p>Nombre d'acteurs éducation nationale / ATOS impliqués Nombre : 16 En annexe : liste des personnels impliqués à compléter obligatoirement</p> <p>Partenariats - préciser les partenaires - Université de Franche-Comté (laboratoire de psychologie) - Rectorat - Cellule vie scolaire (Climat Scolaire) - préciser les liens avec la recherche - labo de psychologie UFC (Michel Boutanquoi) - ESPE avec FR-EDUC et Violaine Kubiszewski) - préciser la nature et le contenu du partenariat - Accueil possible stagiaire MASTER - Echange avec équipes pédagogiques et éducatives impliquées dans le projet (formations EPLE)</p> <p>Modalités d'organisation : - temporelle (rythme...) juin 2016 : Présentation du projet au CA juillet 2016 : présentation en plénière et constitution d'un groupe de travail pluridisciplinaire / élaboration des documents de suivi et des modalités précises d'accueil de l'élève. juillet / août 2016 : élaboration des EDT avec des créneaux prévus pour accueillir les élèves. Préparation des supports pédagogiques. septembre 2016 : réunion plénière (présentation du socle commun d'exigences, de la fiche de procédure et du 'qui fait quoi'. réunion des enseignants volontaires et demande d'une formation à l'entretien. Passation du questionnaire 'Climat scolaire' adultes et élèves. Démarrage du projet (en lien avec partenaires extérieurs) octobre 2016 : premier bilan et ajustements éventuels point avec les partenaires janvier 2017 : préparation des temps de formation des enseignants avec la DIFOR mai 2017 : journées de formation juin 2017 : bilan annuel</p> <p>- spatiale Salles de réunions au collège / salles de cours - concertation Préparation des supports et suivi (2h par mois) 1h hebdomadaire par personnel engagé dans l'action</p> <p>MISE EN ŒUVRE - accompagnement sur une demi-journée des élèves sanctionnés, en plusieurs étapes : 1. accueil de l'élève; 2. entretien d'explicitation de la sanction; 3. point sur le travail scolaire; 4. travail pédagogique et éducatif (en lien avec l'erreur commise); 5. Entretien / bilan d'accompagnement; 6. Retour en classe</p>
<p>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT/ L'ECOLE</p>	<p>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs 1. Renforcer la réussite de chaque élève par une différenciation pédagogique dès la 6^{ème} 2. Lutter contre l'absentéisme et la démotivation en favorisant l'épanouissement de l'élève dans l'établissement</p> <p>Positionnement et impact du projet au sein de l'établissement l'ensemble de la communauté éducative s'implique dans le processus des sanctions, décloisonnant ainsi l'éducatif</p>

	du pédagogique.
EVALUATION DE L'ACTION	<p>Indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) en termes de résultats et comportements des élèves, de plus-value pour l'équipe pédagogique, etc. diminution des incidents vie scolaire, du taux de récurrence, des exclusions de cours, de la classe et de l'EPL.</p> <p>Meilleurs résultats scolaires, diminution du décrochage et de l'absentéisme et une amélioration du climat scolaire dans l'établissement. Regard différent sur l'élève. relation différente élève-adulte</p> <p>Modalité de l'évaluation indicateurs tableau de bord vie scolaire, évolution des taux... questionnaire intervenant, élève</p>
RESSOURCES	<p>Ressources hors numériques Documents 'cahiers pédagogiques' - climat scolaire Textes Eric Prairat sur la sanction Circulaire du 11 juillet 2000 sur les procédures disciplinaires Décret n°2005-1013 du 24 août 2005 sur les dispositifs d'aide et de soutien Mise en œuvre des PPRE Réforme du collège 2016 : Parcours citoyen</p> <p>Ressources numériques : Réalisation du questionnaire climat scolaire prévu début septembre préciser -matériel</p> <p>-infrastructure</p> <p>-compétences disponibles pour accompagner le projet ESPE et Université de Franche Comté (labo de psychologie)</p> <p>Formations suivies ou demandées Formation à la tenue d'un entretien Analyse de la pratique</p>
CARACTERE INNOVANT DU PROJET	<p>En termes de résultats et comportements des élèves, de nouveaux usages numériques par l'équipe pédagogique, ...</p> <p>prise en charge très personnalisée de l'élève renforcement de l'interdisciplinarité</p> <p>Le projet est-il dérogatoire par rapport à l'organisation du temps scolaire, aux structures, à la mobilisation des ressources humaines. Si oui, en quoi ? non</p>